

# Une convention de partenariat pour un tourisme plus durable

Elle a été signée hier par l'agence de développement et de maîtrise de l'énergie -Ademe - et par l'agence de tourisme de la Corse-ATC. Elle induit le recrutement d'un chargé de mission qui fera le lien avec l'entreprise

Une suite logique aux engagements pris et aux stratégies développées par les deux parties.

Fabrice Boissier, directeur général délégué de l'agence de développement et de la maîtrise de l'énergie -Ademe -, et Marie-Antoinette Mauvertuis, présidente de l'ATC, ont procédé hier en fin de matinée à la signature d'une convention de partenariat, en présence de Josiane Chevalier, préfète de Corse et déléguée régionale de l'Ademe, de Camille Fabre directeur régional, de Jean Bianucci, président de l'agence d'aménagement durable d'urbanisme et d'énergie de la Corse, de Paul Marcaggi, président de la

chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud -CCI 2A ainsi que de nombreux socioprofessionnels.

L'avancée s'inscrit dans la continuité de la journée de la Terre qui s'est déroulée ce printemps au parc Galea, du projet de feuille de route sur le tourisme durable porté par l'ATC et réunissant, notamment, l'agence de l'urbanisme, l'office de l'environnement mais aussi de différents programmes européens en faveur d'un développement toujours plus durable.

Le rapprochement va de soi également pour l'Ademe qui conduit une mission nationale sur la structuration d'une politique de développe-

ment du tourisme durable et qui évolue depuis plusieurs années auprès des entreprises du secteur touristique.

## Enjeux majeurs

Au-delà, chacun est convaincu de la nécessité de coller aux enjeux majeurs de l'époque, aussi bien à l'échelon local que national et européen. Ceux-ci incluent le dérèglement climatique, la performance énergétique, le principe de l'île verte et au-delà de l'Europe verte ou encore le plan de d'aménagement et de développement durable de la Corse - Padduc.

Dans ce contexte, le programme de coopération mis en place se soldera par la création d'un poste de chargé de mission "tourisme durable" financé à parité par les deux signataires. C'est l'ATC, en concertation avec l'Ademe, en région, qui recrute. Elle assurera aussi l'hébergement et le secrétariat du chargé de mission auquel revient un rôle clé auprès des entreprises touristiques sur le front de la communication, de l'éco-innovation, des achats responsables, de la prévention et la valorisation des déchets et de l'énergie. Sur le terrain,



La signature de la convention et la remise des Écolabels se sont déroulées au Best Western Amiraute, l'un des lauréats. /PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

## 11 Ecolabels décernés

Une fois la convention signée, Laure Garcia, d'Anfor certification, a remis l'Ecolabel européen à 11 établissements insulaires : le village de vacances Baghera à Linguizzetta, l'hôtel KJC Le Kalliste à Porto-Pollo, le village de vacances U Livanti Sitei à Propriano, les campings Sagone Resort à Sagone, les Oliviers à Porto et Plan del Fosse à Bonifacio, le domaine de la Punta à Porto-Vecchio, les Best Western Amiraute Ajaccio et Bastia contre, l'hôtel Misincu à Cagnano, et la Casa Murrina-Terra Mera à Porto-Pollo.

La tâche consistera à créer du lien entre les socioprofessionnels, les fournisseurs et les partenaires à travers des actions de formation, de valorisation des projets par exemple. Il s'agira également de sensibiliser et d'informer les entreprises au sujet des bonnes pratiques durables. Le système est élaboré pour faciliter la mise en œuvre de démarches collectives, la recherche de partenariats appropriés ou encore la réalisation de pré diagnostics environnementaux. Au chargé de mission aussi d'animer

le club "écolabel européen touristique" insulaire et, dans le même élan d'étoffer ces effectifs. Les signataires de la convention l'espèrent, d'ici 2020/2021, 20 établissements seront certifiés. Ils auront, du même coup, réduit le volume de déchets produits, d'eau, d'électricité et de détergents consommés tout en diminuant leurs dépenses de 30% dès la première année.

Plus propres, plus attractifs et plus compétitifs. **VÉRONIQUE EMMANUELLI**

**Dacia Duster**

à partir de

**5€**

/j<sup>(1)</sup>

sans apport

(1) Soit 150€ par mois - LLD 61 mois

**+5 ans**

**d'entretien**

**OFFERTS<sup>(2)</sup>**

Tout. Simplement.

MODÈLE PRÉSENTÉ : DACIA DUSTER PRESTIGE BLUE dCi 115 4x2 AVEC OPTION À **6,99€/JOUR**, SOIT 210€/MOIS, SANS APPORT<sup>(3)</sup>, AVEC 5 ANS D'ENTRETIEN OFFERTS<sup>(2)</sup>.

(1) Exemple pour Dacia Duster Accès TCC 100 4x2. 61 loyers de 150€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 5€ TTC par jour pour un mois de 30 jours), hors malus écologique. (2) La location longue durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 40000km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Dacia. SA au capital de 409355540€ - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702002221 RCS Boisigny. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2019 pour toute commande d'un Dacia Duster neuf. (3) Pack Entretien Dacia offert dans le loyer sur 61 mois - 40000km (ou 1<sup>er</sup> des deux termes atteint). Voir détail de l'offre Pack Entretien en points de vente et sur dacia.fr. Le Pack Entretien peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau Dacia participant. (4) Au 1<sup>er</sup> des deux termes atteint. Gamme Dacia Duster : consommations mixtes min/max (NEDC corrigée) : 4,2/7,7/110km - émissions CO<sub>2</sub> min/max (NEDC corrigée) : 110/145g/km. À partir du 01/09/2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>. À partir du 01/09/2018, la procédure WLTP remplace le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), utilisé précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> mesurées selon WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées NEDC. Actuellement, la communication des valeurs NEDC est encore autorisée. En effet, pour les nouveaux véhicules déjà homologués selon WLTP, les valeurs sont converties en NEDC corrigée pour permettre une meilleure comparaison.

www.dacia.fr